

Les rives de la Seine en Essonne, un site inscrit

De nouveaux outils pour mieux vivre ce patrimoine paysager.

Suite à l'étude sur le bilan du site inscrit des Rives de Seine en Essonne, la DRIEAT sollicite l'appui du CAUE de l'Essonne pour construire une démarche de communication et de mise en œuvre de cette étude. Des ateliers et des arpentages avec les acteurs locaux ont lieu, permettant de co-élaborer de nouveaux outils : poster, jeu de cartes et fiches guide.



Lancement de la restitution de la démarche pour le bilan du "Site inscrit des Rives de Seine en Essonne" par Benoît Kaplan, sous-préfet de l'Essonne.
Action menée depuis 2021

9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES

Tél. : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

www.caue91.asso.fr

Action financée par :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DRIEAT Île-de-France
Direction régionale et
interdépartementale de
l'environnement, de
l'aménagement et des transports

Les partenaires du CAUE :

UDAP de l'Essonne
Unité Départementale de l'Architecture et
du Patrimoine de l'Essonne
SMAP du Val-de-Marne
Service métropolitain de l'architecture et
du patrimoine du Val-de-Marne

l'Atelier de
l'OURS

Le point de départ

En 2016, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages prescrit une revue des sites inscrits en vue de leur classement, de la mise en place d'une autre mesure de protection ou de leur maintien. Dans ce cadre, la DRIEAT commande au groupement Laborde/Duhamel

une étude afin d'établir le bilan du site inscrit des rives de la Seine. En 2021, la DRIEAT Ile-de-France mandate le CAUE de l'Essonne pour poursuivre la démarche partenariale engagée en vue de définir des actions de protection et de gestion partagées avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'objectif de cette mission

Consciente de la nécessité d'engager un dialogue avec les acteurs du territoire, la DRIEAT Ile-de-France souhaite mettre en place une démarche pour une meilleure connaissance de « l'outil site inscrit », avec l'appui du CAUE 91. La mission a donc pour objet la communication et l'animation sur le terrain, à savoir :

- Faire émerger une culture commune à l'aide d'outils de communication.
- Améliorer la compréhension des enjeux du site inscrit et de son devenir par les acteurs locaux.
- Réaliser des ateliers terrain en vue de s'appuyer sur les spécificités locales.
- Préciser la vision commune du site inscrit.



Présentation du "kit du site inscrit", le 30 juin 2021.

Le déroulé

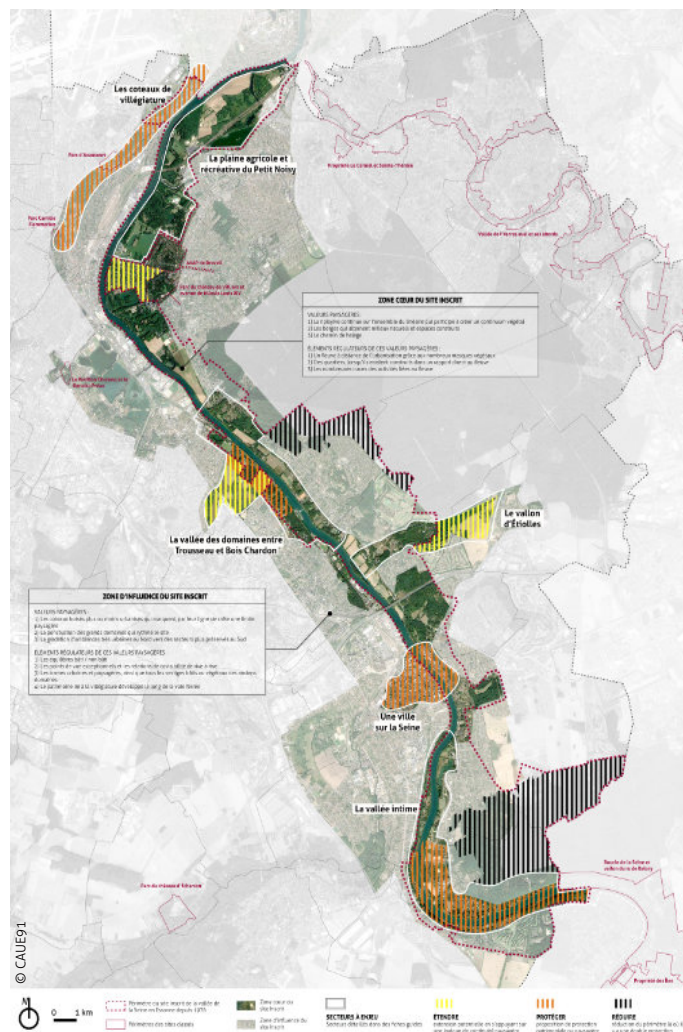
Classée en 1976, la vallée de la Seine a subi, au fil du temps, des transformations modifiant ses paysages et les valeurs patrimoniales à l'origine de son classement. Ainsi, l'étude réalisée par le groupement Laborde/Duhamel en 2018 retrace l'histoire du site inscrit et établit une nouvelle définition patrimoniale, faisant ressortir les quatre valeurs principales du site inscrit : vivre en intimité avec l'eau, une terre de villégiature, une vallée urbaine dans son écrin boisé et l'héritage des peintres impressionnistes.

Enfin, l'étude a permis d'identifier huit secteurs à enjeux et de proposer des évolutions du périmètre du site inscrit selon trois axes : protéger, étendre ou réduire.

Fin 2021, la DRIEAT et le CAUE de l'Essonne ont souhaité faire de cette étude un levier pour mobiliser les acteurs locaux sur les questions de paysage et de patrimoine, avec la Seine comme épine dorsale.

Pour répondre aux objectifs de sa mission, le CAUE a proposé de créer un "kit du site inscrit", composé ainsi :

- Un poster en synthèse de l'étude pour présenter le portrait et les pistes d'évolutions.
- Un jeu de cartes des outils de l'aménagement et de gestion pour accompagner les élus à répondre à la question : "Quel outil pour quel projet ?".
- L'élaboration de fiches guides sur chacun des secteurs à enjeux identifiés lors de l'étude.



Pistes d'évolutions des rives de la Seine.

CAUE+

- La connaissance du territoire.
- Le réseau d'acteurs de la Seine.
- La prospective territoriale.
- Le jeu de cartes des outils.
- Le poster des valeurs.

Mots clés

#PaysageSeine #SiteInscrit #Territoire #AteliersTerrain #Patrimoine



Les fiches guides par secteur, présentant les pistes d'actions et les éléments remarquables..

En juin 2021, la DRIEAT Ile-de-France et le CAUE de l'Essonne ont co-organisé un événement pour présenter aux acteurs locaux l'étude et le kit du site inscrit. Afin de poursuivre ce partenariat, la DRIEAT et le CAUE ont ensuite invité les élus et techniciens des communes sur chacun des secteurs identifiés lors de la phase précédente. Pendant une journée, nous avons exploré un secteur en invitant les participants à découvrir la rive d'en face.

Ce parcours leur a permis de mieux appréhender la notion de covisibilité et de continuité paysagère, dans le but de construire les futures réflexions avec la Seine comme élément central et fédérateur.

Le parcours était ponctué de points d'arrêts thématiques (patrimoine bâti, espace naturel, projet d'aménagement...) pour échanger sur des projets ou outils à mobiliser afin de préserver ou amplifier le caractère pittoresque et paysager du site. Pour cela, les participants étaient invités à identifier des enjeux paysagers et patrimoniaux sur chacun des secteurs, sur la base des questions suivantes :

- Des idées d'actions ?
- Des transformations à limiter ?
- Des éléments à valoriser ?

L'ensemble des réponses et des échanges a permis de produire des fiches guides par secteur. Ces fiches accompagnent désormais les porteurs de projets, publics ou privés, en précisant les marqueurs paysagers à préserver ou à retrouver pour garantir la cohérence et le maintien des paysages naturels et pittoresques, du Coudray-Montceaux à Vigneux-sur-Seine.

Seuls les éléments discutés ou identifiés sont présents. Aucun élément n'a été ajouté, afin de permettre une meilleure appropriation du site inscrit par les acteurs qui ont participé et coconstruit ce portrait du site inscrit depuis 2018.

En juillet 2022, la DRIEAT et le CAUE ont organisé une restitution, sous forme d'un atelier qui s'est déroulé sur une péniche.

Ce temps d'échanges, marquant la conclusion de la démarche, a permis de prendre du recul sur ces paysages quotidiens des rives de Seine pour (re)découvrir le paysage de la Seine, sa géographie et ses logiques naturelles qui affirment son identité de l'amont à l'aval du département.

Marie-Lise Vautier

Inspectrice des sites, chargée de mission paysage de l'Esbonne,
DRIEAT Ile-de-France



Ministère de la transition écologique/Manuel Bouquet

"Le CAUE, l'allié des collectivités... et des services de l'État!"

Pourquoi, au départ, avoir fait appel au CAUE de l'Esbonne ?

Nous avons fait intervenir le CAUE pour sa fine connaissance du territoire des Rives de Seine et de ses acteurs, ses capacités de médiation et ses compétences dans la production de documents visuels et cartographiques. Nous avons assez naturellement pensé au CAUE lors de cette démarche, car nous avions connaissance de ses activités.

Quelle était votre attente ?

Nous avions besoin d'une aide dans l'organisation et l'animation d'ateliers de terrain et d'événements avec les acteurs du territoire, et d'un accompagnement technique dans la production des documents supports de ces événements.

Quel a été le concours du CAUE ?

Le CAUE nous a permis de préparer des documents dont la qualité et la clarté ont été soulignées par les participants aux ateliers. Nous avons également pu bénéficier des compétences méthodologiques du CAUE en matière d'organisation d'événements et de mobilisation des acteurs du territoire. Enfin, son expertise en matière de paysage et sa connaissance du territoire et des acteurs à mobiliser ont été cruciales dans la réussite des ateliers.

Pour quels résultats ? Pourriez-vous nous les décrire ?

Concrètement, nous avons pu toucher certains acteurs du territoire que nous



Lancement de la restitution de la démarche pour le bilan du "Site inscrit des Rives de Seine en Essonne" par Benoît Kaplan, sous-préfet de l'Esbonne.

ne serions pas arrivés à contacter et à mobiliser sans l'aide du CAUE. Nous étions également beaucoup plus à l'aise lors des ateliers, d'une part parce qu'ils étaient très bien préparés en termes de parcours, de documents supports, etc., mais également grâce à leur animation par les conseillers du CAUE, où leur connaissance du territoire a pu pleinement apparaître.

Souvent, on a du mal à définir le CAUE. Comment en parleriez-vous à quelqu'un

qui ne connaît pas la structure ?

Le CAUE, l'allié des collectivités... et des services de l'État ! Plus concrètement, le CAUE joue un rôle de passeur, de médiateur entre les services de l'État et les collectivités et les particuliers qui est très précieux.

Un mot pour terminer ?

C'était un beau travail d'équipe sur un territoire magnifique, que nous espérons poursuivre et renouveler à d'autres occasions !